



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

CONSEIL DES MINISTRES

COMIFAC/CM/co.ord/7/doc.b.4
11 octobre 2012

Session ordinaire
Point B
N'djamena, 19-21 novembre 2012

Plan d'action biennal du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

2013 – 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	3
I- INTRODUCTION.....	4
II- CADRE LOGIQUE DU PLAN D’ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC.....	6
III- MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN D’ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC	8
IV- ESTIMATION DES MOYENS FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE.....	29
V- SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT.....	28

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne du Développement International
ACTO	Amazon Cooperation Treaty Organization
AFD	Agence Française de Développement
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
APA	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques
APT	Aires Protégées Transfrontalières
APV	Accords de Partenariats Volontaires
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BMU	ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire
CARPE	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIFOR	Centre for International Forestry Research
CIRAD	Centre International pour le Recherche Appliquée et le Développement
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNC	Coordinations Nationales COMIFAC
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
EDF	Etat des Forêts du Bassin du Congo
EFBC	écosystèmes forestiers du bassin du Congo
ERAIFT	École régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux
FAO	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FTNS	Fondation pour le Trinational de la Sangha
GDF	Gestion durable des forêts
GTCCC	Groupe de Travail Convention sur les Changements Climatiques
GTCCD	Groupe de Travail Convention sur la Lutte Contre la Désertification
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
IIASA	l'Institut International de Sciences et Analyses Appliquées
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IUCN-PACO	Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MFS	Mécanisme de Financement Sécurisé
MRV	Mesure, Rapports et Vérification
MSP	Medium Size Project
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACEBco	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
PASR LCD/AC	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (F-PFBC : Facilitation canadienne)
PFNL	Produits forestiers Non Ligneux
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPC	Plan d'opérations Triennal du Plan de Convergence
PTA	Plan de Travail Annuel
RAFM	Réseau Africain des Forêts Modèles
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
REDD	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
SBSTTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
TRAFFIC	Wildlife Trade monitoring network
TRIDOM	Trinational Dja-Odzala-Minkebé
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
USFS	Service Forestier Américain
WRI	World Resource Institute
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

I- INTRODUCTION

Instituée en 2005, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation sous-régionale qui a pour mandat d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières d'Afrique Centrale. Conformément à son Traité constitutif, le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution chargé de coordonner et de suivre les différentes stratégies et initiatives du secteur forêts et environnement développées dans la sous-région. En effet, sur la base du Plan de Convergence sous-régional adopté en février 2005 par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, différentes initiatives sont développées et mises en œuvre aux échelles nationale et sous-régionale.

C'est à ce titre que le Secrétariat Exécutif veille à la cohérence des actions menées et rend compte au Conseil des Ministres en charge des forêts et de l'environnement des pays de l'espace COMIFAC, de l'état d'avancement de toutes les initiatives et de leur cohérence avec les différents axes stratégiques du Plan de Convergence. Toutes les interventions de la COMIFAC sont ainsi planifiées en collaboration avec les différents partenaires intervenant dans ce secteur, afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'atteinte de ses objectifs. Dans cette optique, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC définit tous les deux ans son Plan d'actions biennal.

Le présent document ainsi préparé présente les actions à mener au cours des années 2013 et 2014. Il découle du Plan d'actions biennal 2011-2012 adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC au cours de sa 6^{ème} Session ordinaire tenue en novembre 2010 à Kinshasa.

En effet, il ressort du bilan de la mise en œuvre du Plan d'actions biennal 2011-2012 les activités ayant été planifiées ont été soit entièrement réalisées, soit partiellement, ou encore, n'ont pas été réalisées. De manière générale, l'on a pu obtenir un taux de réalisation des résultats estimé à **65%** pour les deux précédentes années.

De même, il ressort de ce bilan que l'équipe du Secrétariat Exécutif s'est attelée pendant la période 2011 à 2012 à mobiliser les partenariats et les financements pour réaliser les activités qui lui ont été confiées. Parmi celles-ci, l'on pourrait évoquer le processus d'évaluation du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence, la révision et la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC, la publication et diffusion du rapport sur l'État des Forêts 2010, l'opérationnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), l'appui à l'organisation du 7^{ème} Forum de la CEFDHAC, la formulation des positions communes concertées, la préparation et la participation active aux échéances et négociations internationales, ou encore la coordination et/ou la supervision d'une dizaine de programmes et projets sous-régionaux.

Le présent plan d'actions biennal a été élaboré tenant compte des expériences des précédents programmes de travail du Secrétariat Exécutif, pour lesquels le taux de réalisation des activités enregistré n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes à cause des difficultés liées à la mobilisation des ressources financières. Ainsi, le présent plan d'actions se voudra d'être réaliste tout en prenant en compte essentiellement les actions dont les sources de financement sont garanties. Celui-ci est axé sur les composantes ci-après :

- Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence
- Communication, concertation et renforcement capacités
- Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC
- Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats
- Réunions statutaires de la COMIFAC
- Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le présent document du Plan d'action s'articule autour des paragraphes suivants :

- Cadre logique du plan d'actions biennal 2013-2014
- Matrice de planification des résultats à atteindre
- Récapitulatif des moyens à mettre en œuvre

Dans l'optique de renforcer le système pérenne de suivi-évaluation de la COMIFAC axé sur les résultats, le Secrétariat Exécutif a amorcé en 2012 la démarche devant lui permettre de se doter d'un tel système. C'est ainsi qu'au cours de la même année, la planification annuelle du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a progressivement muter vers l'approche de Gestion axée sur les résultats (GAR) en vue d'apporter les changements souhaités. Pour chaque composante sus-présentée, des résultats escomptés ont été formulés sur la base des axes d'intervention, et ont ensuite permis d'élaborer des indicateurs y relatifs.

Aussi, à l'issue de l'atelier de concertation des Coordinations Nationales COMIFAC tenu à Yaoundé du 24 au 26 octobre 2012, les Plans d'actions biennaux 2013-2014 desdites Coordinations Nationales ont-ils été élaborés. Il est par la suite envisagé que les Coordonateurs Nationaux déclineront leurs Plans de Travail Annuels respectifs à partir de leur plan d'action biennal.

Enfin, pour garantir la mise en œuvre de plan d'actions biennal, plusieurs sources de financements devront être mobilisées. Il s'agit notamment des ressources financières issues des pays membres de la COMIFAC et celles issues des partenaires et organisations internationales dont la grande partie des activités menées les années précédentes l'ont été grâce à ces appuis. Pour ce qui est des contributions des pays, il s'avère aujourd'hui de plus en plus urgent d'opérationnaliser le mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des institutions partenaires, afin que ces dernières contribuent plus efficacement à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

II- CADRE LOGIQUE DU PLAN D' ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
Objectif global Assurer la mise en œuvre des décisions des instances délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence	Le plan de Convergence et les décisions des instances délibérantes sont mis en œuvre suivant la planification établie	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80% des décisions des instances délibérantes sont mise en œuvre • Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mis en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels et biennal COMIFAC • Notes de synthèse trimestrielle de la COMIFAC • Rapports de synthèse des réalisations dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Le Secrétariat Exécutif est doté des ressources adéquates • Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives
Composantes				
COMPOSANTE 1 PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN DE CONVERGENCE	Le Plan de Convergence est révisé et mis en œuvre de manière efficace et transparente	<ul style="list-style-type: none"> • Le Plan de convergence révisé est adopté par les instances délibérantes (Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat) • Au moins 60% des activités du POPC sous régional révisé sont mises en œuvre sous la coordination du SE COMIFAC • Au moins 05 pays intègrent et mettent en œuvre dans leur planification nationale les préoccupations du Plan de Convergence • Les outils de suivi-évaluation sont opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels COMIFAC • Documents de planification nationale et rapports d'activités des pays • Tableau de bord du suivi-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Les pays communiquent au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC l'état actualisé de leur planification nationale et de leurs activités • Les partenaires mettent à disposition les informations sur leurs initiatives respectives
COMPOSANTE 2 COMMUNICATION-CONCERTATION SOUS REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur les enjeux internationaux et sous-régionaux du secteur forêts et environnement • Les positions communes et recommandations sur des thématiques prioritaires sous-régionales sont élaborées par les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75% des activités du plan de communication de la COMIFAC sont mises en œuvre • Au moins deux ateliers par groupe de travail thématique sont organisés • Au moins deux sessions de renforcement des capacités tenues • Au moins deux positions communes sont élaborées 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils et supports de communication disponibles (portail web, bulletins d'information, etc.) • Rapports de réunions des groupes de travail • Rapports de sessions de renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Les appuis des partenaires sont en augmentation pour prendre en compte les nouveaux défis
COMPOSANTE 3 DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> • Une participation plus large des acteurs au dialogue sur les questions forestières et environnementales est assurée • Les positions communes de la sous-région connues au niveau régional et international et défendues lors des négociations • La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays de la COMIFAC participent activement à au moins 60% des fora internationaux majeurs (FNUF, COP CCC, COP CCD, COP CBD) • Au moins deux positions communes sont endossées par les pays et défendues • La COMIFAC est citée comme référence par les partenaires clés du secteur forêts et environnement (UE, IUCN, CARPE, SNV, Banque Mondiale, BAD, CIFOR, WWF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de mission • Publications • Rapports des partenaires et des rencontres internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • La cohésion sous-régionale est sauvegardée • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel
COMPOSANTE 4 COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET	<ul style="list-style-type: none"> • L'harmonisation des interventions menées par les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence est assurée • Des partenariats stratégiques et opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 75 % des initiatives sous-régionales relatives au Plan de convergence sont mises en œuvre suivant les priorités sous-régionales définies par la COMIFAC. • Au moins deux instruments juridico-normatifs 	Documents de planification du SE COMIFAC Documents de directives	<ul style="list-style-type: none"> • Le SE COMIFAC dispose des ressources adéquates • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES
PARTENARIATS	sont développés	sont élaborés et adoptés <ul style="list-style-type: none"> • Au moins quatre conventions/accords de partenariats établis et mis en œuvre 	Rapports d'activités Conventions et accords de partenariats signés	
COMPOSANTE 5 REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC	Les instances statutaires donnent des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts et des engagements pris dans le Traité La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays sont sollicités à travers aux trois correspondances officielles du Président en exercice ou du SE COMIFAC pour abriter la tenue du sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement • Au moins deux réunions du Conseil des Ministres sont tenues. • Au moins 65 % des résolutions et recommandations issues du Conseil des Ministres à l'attention du SE COMIFAC sont mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués finaux • Déclarations • Rapports d'activités • Correspondances 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de principe du pays hôte d'abriter le Sommet de Chefs d'Etat • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Disponibilité des ressources financières
COMPOSANTE 6 COORDINATION ET GESTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> • La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée • Le fonctionnement du SE COMIFAC est assuré 	<ul style="list-style-type: none"> • L'audit financier de la COMIFAC est réalisé annuellement et les recommandations prioritaires mises en œuvre • Les équipements nouveaux sont acquis par le SE COMIFAC suivant un plan d'acquisition basé sur les besoins • Le taux de réalisation du PTA du SE COMIFAC augmente annuellement de 20% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'audit • Rapports d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Le financement sécurisé de la COMIFAC est opérationnel • Les conflits et incompréhensions entre les institutions chargées de la rénovation persistent • Les locaux du nouveau bâtiment siège de la COMIFAC sont fonctionnels

III- MATRICE DE PLANIFICATION DU PLAN D' ACTIONS BIENNAL 2013-2014 DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

COMPOSANTE I : PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE

Résultat attendu I : La mise en œuvre du plan de convergence est efficace et transparente

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
1.1 Opérationnalisation du système de suivi-évaluation du Plan de convergence	1.1.1 Le système de suivi-évaluation de la COMIFAC renseigne en temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence par toutes les parties prenantes (pays, organisations, partenaires) 1.1.2 Les informations sur les réalisations de la mise en œuvre du Plan de Convergence aux niveaux national et sous-régional sont disponibles	1.1.1.1 Le Système de Suivi-Evaluation restructuré de la COMIFAC permet une évaluation analytique de la mise en œuvre du plan de convergence par axe stratégique, prenant en compte les initiatives au niveau national et régional 1.1.1.2 Une base de données sur la gestion des connaissances est disponible et opérationnelle	a) Superviser les travaux des consultants	2013	40,5 M ¹	20 M	PACEBCo/BAD/ CEEAC MSP/BM GIZ
			b) Former au moins 30 experts représentant le SE COMIFAC, les organisations partenaires, les CNC, etc.) sur le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence	2013-2014			
			c) Mettre en réseau le système de suivi-évaluation entre le niveau régional, national et la base de données OFAC	2013			
			d) Assurer le fonctionnement pérenne du système de suivi-évaluation	2013-2014			
			e) Elaborer le manuel de suivi-évaluation	2013			
1.2 Révision du Plan de Convergence	1.2.1 Des nouvelles thématiques émergentes dans le secteur forêts et environnement sont prises en compte dans le Plan de Convergence	1.2.1.1 Le PC révisé contient des aspects liés aux thématiques Climat, REDD, APA, Genre, foresterie urbaine et périurbaine	a) Coordonner les travaux des Consultants	2013	100 M	Pm	PACEBCo/BAD/ CEEAC GIZ
			b) Organiser des consultations nationales pour identifier les thèmes prioritaires	2013			
			c) Organiser un atelier technique de planification du Plan de Convergence	2013			
			d) Organiser un atelier sous-régional de validation	2013			

¹ M=Millions

COMPOSANTE I : PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE

Résultat attendu I : La mise en œuvre du plan de convergence est efficace et transparente

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
1.3 Opérationnalisation du Plan de convergence révisé	1.3.1 Les priorités du plan de convergence révisé sont développées et mises en œuvre suivant une périodicité donnée	1.3.1.1 Un Plan d'opérations définissant les actions à mener sur une périodicité donnée est développé conformément aux orientations du Plan de convergence révisé	a) Recruter un Consultant	2013	Pm	Pm	PACEBCo/BAD/ CEEAC GIZ
			b) Mener des consultations techniques	2013			
			c) Organiser un atelier technique de validation du POPC révisé	2013			
1.4 Consolidation de la planification de la COMIFAC et suivi de la mise en œuvre	1.4.1 Les différents acteurs adhèrent au PTA du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	1.4.1.1 Au moins 80% des activités prioritaires identifiés par le SE COMIFAC sont mises en œuvre suivant la planification établie 1.4.1.2 Les PTA au moins huit CNC prennent en compte la planification du SE COMIFAC 1.4.1.3 Les CNC d'au moins six pays transmettent annuellement leurs PTA au SE COMIFAC	a) Finaliser ou adapter le Plan de Travail Annuel budgétisé	2013-2014	15 M	15 M	COMIFAC GIZ JICA PACEBCo/BAD/ CEEAC
			b) Accompagner les CNC dans l'élaboration de leur PTA 2014 et plan d'actions biennal 2015-2016	2013-2014			
			c) Faire le lobbying pour la prise en compte des PTA des CNC dans les budgets nationaux	2013-2014			
	1.4.2 Le suivi de la mise en œuvre du PTA par le SE COMIFAC est régulier	1.4.2.1 Le chronogramme du PTA est actualisé chaque mois	a) Accompagner la révision du chronogramme du PTA 2014 et 2015 des CNC	2013-2014	Pm	Pm	GIZ
			b) Actualiser le chronogramme du PTA 2013-2014 du SE COMIFAC	2013-2014			
			c) Accompagner le suivi de la mise en œuvre des PTA ² de CNC	2013-2014			
			d) Actualiser la planification semestriellement	2013-2014			
	Total Composante 1					155,5 M	35 M

² Voir le Plan d'actions biennal 2013-2014 des CNC

COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS-REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période Exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
2.1 Mise en œuvre de la stratégie de communication	2.1.1 Les différents acteurs de la COMIFAC et le grand public sont mieux informés sur l'institution et sur les actions de la mise en œuvre du plan de convergence	<p>2.1.1.1 La COMIFAC se dote d'un portail Web régulièrement actualisé et interconnecté aux sites d'initiatives pertinentes préalablement identifiées.</p> <p>2.1.1.2 Le SE COMIFAC diffuse des informations sur au moins 80% des activités du Plan d'action biennal (Bulletins, Liste de distribution, Dépliants, Télévision, radio, etc.)</p> <p>2.1.1.3 Au moins six média du réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale diffusent des informations sur les activités de la COMIFAC</p>	a) Améliorer et animer le portail Web de la COMIFAC	2013-2014	70 M	50 M	PACEBCo/BA D/CEEAC (TF) GIZ (TF) MSP/BM ()
			b) Produire et diffuser les bulletins d'information « COMIFAC news »	2013-2014			
			c) Produire et diffuser la « News letter » sur la COMIFAC	2013-2014			
			d) Assurer la communication média (relation presse et communication institutionnelle)	2013-2014			
			e) Produire et diffuser les supports ou outils de communication appropriés pour la promotion de la COMIFAC	2013-2014			
			f) Rechercher et établir un partenariat pour la production d'un film documentaire couvrant les pays de la COMIFAC	2013-2014			
			g) Editer des documents de référence COMIFAC et les traduire dans les trois autres langues de travail de la COMIFAC (Anglais, Espagnol, Portugal)	2013-2014			
			h) Organiser des activités d'information et de promotion (tables rondes, communiqués de presse, etc.) de la COMIFAC dans les médias nationaux et internationaux	2013-2014			
			i) Organiser au moins deux ateliers de renforcement des capacités en communication	2013			

COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période Exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
2.2 Organisation des rencontres, groupes de travail thématiques COMIFAC et les réunions techniques sous-régionales	2.2.1 Les pays membres de la COMIFAC élaborent des positions communes	2.2.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins deux ateliers sous régionaux par groupe de travail thématique 2.2.1.2 Les GT élaborent au moins une position commune relative aux Conventions de Rio	a) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail biodiversité (GTBAC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	2013-2014	150M	150M	GIZ Projet REDD/BM CARPE F-PFBC FAO JICA WWF
			b) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route du GTBAC	2013-2014			
			c) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail climat (GTCCC) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	2013-2014			
			d) Organiser au moins deux réunions du groupe de travail désertification (GTCCD) pour la formulation de positions communes et autres sujets spécifiques	2013-2014			
			e) Suivre la mise en œuvre de la feuille de route du GT CCD	2013-2014			
	2.2.2 Des propositions sur des thématiques spécifiques sont élaborées par les groupes de travail thématiques et validées	2.2.2.1 Au moins deux propositions techniques sur des thématiques spécifiques sont élaborées et validées	a) Organiser au moins deux réunions du GT Gouvernance	2013-2014	60 M	60 M	GIZ PACEBCo/BA D/CEEAC FAO TRAFFIC WWF
			b) Organiser au moins deux réunions du sous-groupe de travail sur les PFNL	2013-2014			
			c) Organiser au moins deux réunions du sous-groupe de travail sur les APT et la faune sauvage	2013-2014			
	2.2.3 Des expériences de GDF sont capitalisées et les leçons apprises	2.2.3.1 Le bilan des initiatives de certification forestière est connu 2.2.3.2 Les résultats de l'étude	a) Organiser au moins une réunion de capitalisation des expériences et leçons tirées des projets sous-régionaux dans le secteur forestier	2013	50 M	10 M	MSP/BM GIZ
			b) Identifier et vulgariser les bonnes	2013-			

COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période Exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
		sur l'importance socio-économique du secteur forêts dans le bassin du Congo, cas du Cameroun sont partagés 2.2.3.3 Le bilan des initiatives de gestion durable des forêts est partagé	pratiques de GDF c) Faciliter les échanges et initiatives nationales et organiser les voyages d'échanges	2014 2013-2014			
2.3 Appui à l'observatoire des Forêts d'Afrique Centrale	2.3.1 Les capacités techniques et matérielles de la Cellule de l'OFAC sont renforcées	2.3.1.1 Le SE COMIFAC assure le suivi de la mise en œuvre du projet d'appui du PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC 2.3.1.2 Le SE COMIFAC assure le suivi de l'exécution du projet régional MNV portant sur volet confié à l'OFAC	a) Suivre l'appui du projet régional MNV à l'OFAC	2013-2014	Pm	Pm	PACEBCo/BA D/CEEAC CEOFAC
			b) Suivre la mise en œuvre de l'appui du PACEBCo à l'opérationnalisation de l'OFAC	2013-2014			
			c) Organiser l'atelier de validation du rapport EDF 2012	2013-2014			
			d) Finaliser l'édition de l'EDF	2013-2014			
			e) Développer un module PFNL dans la base de données OFAC	2013			
2.4 Renforcement des coordinations Nationales et Présidence en exercice	2.4.1 Les capacités techniques et matérielles des CNC sont renforcées	2.4.1.1 Le SE COMIFAC participe à au moins trois réunions des CNC 2.4.1.2 Le SE COMIFAC organise un atelier de formation des CNC 2.4.1.3 Le SE assure le suivi de la mise en œuvre du plan de	a) Fournir les équipements de travail au CNC	2013	40 M	40 M	GIZ JICA
			b) Réviser et faire adopter la feuille de route des CNC	2013			
			c) Organiser au moins un atelier de concertation et de formation des CNC sur des thématiques ciblées	2013-2014			
			d) Relancer les pays pour la formalisation de leurs CNC	2013			

COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période Exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
		renforcement des capacités des CNC	e) Rechercher les financements pour la mise en œuvre du plan d'action de renforcement des capacités des CNC f) Participer à au moins trois réunions organisées par les CNC	2013-2014 2013-2014			
	2.4.2 Le Président assure ses fonctions, et permet ainsi à la COMIFAC de remplir ses missions, conformément aux dispositions du Traité	2.4.2.1 La mise en œuvre de la feuille de route de la Présidence de la COMIFAC est effective	a) Faire le lobbying et le plaidoyer pour mobiliser les appuis en vue du renforcement de la présidence en exercice de la COMIFAC	2013-2014	Pm	Pm	COMIFAC
2.5 Appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC	2.5.1 Les positions et préoccupations des différents acteurs sont transmises à la COMIFAC à travers la CEFDHAC	2.5.1.1 Les actes du forum sous régional de la CEFDHAC et les recommandations issues des assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC sont transmis à la COMIFAC	a) Participer aux ateliers thématiques ou des assemblées générales des réseaux de la CEFDHAC	2013-2014	Pm	Pm	GIZ PACEBCo/BA D/CEEAC IUCN GIZ
		les recommandations et positions de la CEFDHAC sont examinées lors des travaux du Conseil des Ministres	a) Soumettre les recommandations et préoccupations de la CEFDHAC au Conseil des Ministres pour décisions	2013-2014			
2.6 Renforcement des capacités des cadres des ministères centraux/régionaux en charge	2.6.1 Les cadres des ministères centraux/régionaux en charge des forêts et environnement et les instituts de formation	2.6.1.1 Le SE COMIFAC organise au moins trois sessions de formation à l'attention des différents acteurs de la sous-région, basée sur des thématiques spécifiques liées aux besoins	a) Assurer la formation des cadres nationaux des ministères centraux et régionaux	2013	10 M	10 M	PACEBCo/BA D/CEEAC
			b) Apporter une assistance technique aux pays pour l'élaboration de leur politique forestière et la révision du code	2013-2014			

COMPOSANTE II : COMMUNICATION, CONCERTATION SOUS- REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES
Résultat attendu II : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période Exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
des forêts, des instituts de formation et autres acteurs	bénéficient de formations ciblées	prioritaires des pays membres et au Plan de Convergence	forestier				
		2.6.1.2 100% des étudiants des institutions de formation forestière et faunique ayant perçu des bourses ont achevé leur formation universitaire	a) Suivre la formation des étudiants ayant perçu les bourses du PACEBCo	2013-2014			
2.1 Elaboration et diffusion des rapports	2.1.1 Des informations permettant de suivre la mise en œuvre du plan de convergence sont diffusées par le SE COMIFAC	2.1.1.1 Deux rapports annuels analytiques prenant en compte la mise en œuvre des PTA et du PC sont disponibles et diffusés	a) Elaborer, éditer et diffuser les Rapports annuels de la COMIFAC	2013-2014	3 M	3 M	PACEBCo/BA D/CEEAC GIZ
		2.1.1.2 Un rapport trimestriel sur les activités de la COMIFAC est disponible et diffusé	a) Rédiger et diffuser des notes de synthèse trimestrielle sur les activités de la COMIFAC	2013-2014			
		2.1.1.3 Un Rapport biennal 2013-2014 est disponible et diffusé	a) Elaborer le Rapport biennal 2013-2014	2014			
Total Composante 2					383 M	323 M	706 M

COMPOSANTE III : DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC

Résultat III a : Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international

Résultat III b : La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international

Axes d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Sources de financement
					2013	2014	
3.1 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales	3.1.1 Les positions sous-régionales sont connues des acteurs concernés du secteur forêts environnement, au niveau international et régional	3.1.1.1 Au moins une rencontre de concertation des négociateurs de la sous-région est organisée avant chaque rencontre de négociations internationales	a) Actualiser l'agenda des rencontres internationales et sous-régionales	2013-2014	60 M	50 M	PACEBCo/BAD /CEEAC GIZ Projet REDD/BM MSP/BM
		3.1.1.2 Au moins deux (2) positions communes sont élaborées par les pays de la COMIFAC et défendues dans les processus internationaux	b) Organiser des consultations des négociateurs et experts nationaux lors des rencontres sous-régionales/internationales pour définir ou actualiser les positions communes	2013-2014			
	3.1.2 Les positions communes de la COMIFAC sont présentées et défendues dans le dialogue international sur les forêts et environnement	3.1.2.1 Le SE et/ou le Président en exercice de la COMIFAC participent à toutes les rencontres majeures ³ du secteur forestier au niveau international et régional 3.1.2.2 La COMIFAC est citée comme référence par les partenaires clés du secteur forêts et environnement (UE, IUCN, CARPE, SNV, Banque Mondiale, BAD, CIFOR, WWF)	a) Assurer la participation du SE COMIFAC et/ou du Président en exercice aux rencontres régionales et internationales	2013-2014	20 M	20 M	

³ FNUF, COP CBD, COP Climat, COP CCD, etc.

COMPOSANTE III : DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC

Résultat III a : Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international

Résultat III b : La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international

Axes d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Sources de financement
					2013	2014	
3.2 Promotion de la COMIFAC lors des foires et conférences pour informer le grand public sur le mandat, les actions et résultats de la COMIFAC	3.2.1 La visibilité du processus COMIFAC auprès du grand public au niveau national, régional et international est améliorée	3.2.1.1 Le SE COMIFAC organise un évènement parallèle à au moins 80% des grands évènements (COP 12 CBD, COP 19 et 20 CCC, COP CCD) 3.2.1.2 Les déclarations de positions communes de la COMIFAC sont diffusés via les canaux de communication existant (Portail web, mailing list, bulletin d'information, etc.)	a) Organiser des évènements parallèles lors des rencontres internationales et régionales b) Animer des stands COMIFAC lors des fora internationaux ou régionaux	2013-2014 2013-2014	25 M	15 M	PACEBCo/BAD /CEEAC MSP/B
			a) Appuyer la mise en place d'un réseau des responsables chargés de la communication au sein des ministères en charge des forêts en vue d'accroître la visibilité de la COMIFAC au niveau national	2013			
	3.2.2 Le dialogue entre la Chine et la COMIFAC est structuré	3.2.2.1 Un cadre de collaboration entre la Chine, le SFA et la COMIFAC est établi 3.2.2.2 Une analyse comparative des directives chinoises et des Directives de la COMIFAC relatives à la GDF est réalisée et le rapport disponible	a) Organiser une mission de contact du Président et du SE COMIFAC en Chine b) Adapter et vulgariser les Directives chinoises destinées aux entreprises chinoises sur les exigences des politiques forestières de la sous-région c) Organiser un atelier d'échanges d'expériences entre différents acteurs du secteur forestier de la Chine et ceux de la sous-région d) Capitaliser les études disponibles e) Négocier et établir un cadre de collaboration entre la Chine et la COMIFAC	2013 2013-2014 2013 2013 2013-2014	60 M	30 M	GIZ

COMPOSANTE III : DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMIFAC

Résultat III a : Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international

Résultat III b : La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau régional et international

Axes d'intervention	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Sources de financement
					2013	2014	
Total Composante 3					165 M	115 M	280 M

COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS

Résultat IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (FCFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
4.1 Mise en œuvre et coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales	4.1.1 Les pays membres disposent d'instruments juridiques relatifs à l'harmonisation des politiques forestières et fiscales et bénéficient d'un accompagnement du SE COMIFAC dans leur internalisation au niveau national	4.1.1.1 Au moins une directive/guide/ stratégie relative à l'harmonisation des politiques forestières est élaborée et adoptée par le Conseil des Ministres	a) Elaborer et faire valider des directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier	2013	122 M	70 M	PACEBCo/BA D/CEEAC CARPE/USFS
			b) Faire valider les guides pour l'élaboration des plans d'utilisation des terres et d'aménagement du territoire dans les paysages au niveau sous-régional	2013			
		4.1.1.2 Au moins trois pays membres bénéficient d'un accompagnement de la COMIFAC dans l'internalisation des directives ⁴ /guide/stratégie sous-régionale	c) Elaborer les directives/lignes directrices sur les inventaires de reconnaissance ou d'aménagement forestier	2013-2014			
		4.1.1.3 Un état des lieux sur la fiscalité forestière dans la sous-région est disponible	d) Accompagner les pays dans l'internalisation des Directives et accords signés et des stratégies sous-régionales	2013-2014			
		4.1.1.4 Au moins trois pays signataires des APV-FLEGT testent et valident les règles et procédures de suivi du bois en transit en Afrique Centrale	e) Réaliser et faire valider une étude comparative sous-régionale sur la fiscalité forestière dans l'espace COMIFAC	2013			
			f) Actualiser l'étude sur les besoins en personnel forestier dans les pays	2013			

⁴ Directive implication des populations locales et autochtones et ONG dans la gestion des forêts en Afrique Centrale, Directives sur PFNL, Accord sous-régional sur le contrôle forestier, Stratégie sous-régionale APA

COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS

Résultat IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (FCFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
			membres COMIFAC				
	4.1.2 Les décisions des instances délibérantes prennent en compte les résultats des travaux de recherche dans les pays	4.1.2.1 La COMIFAC se dote d'une stratégie sous-régionale sur la recherche forestière prenant en compte les priorités nationales en matière de recherche forestière	a) Elaborer et faire valider la stratégie sous-régionale de la recherche forestière en Afrique Centrale b) Développer les outils de sa mise en œuvre	2013 203-2014	40 M	50 M	PACEBCo/BA D/CEEAC (210M) F-PFBC CIFOR IRD
	4.1.3 Les pays de la sous-région disposent d'un état des lieux sur l'occupation des terres	4.1.3.1 Un état des lieux sur l'organisation des terres à vocation forestière dans la sous-région est disponible 4.1.3.2 Les acteurs politiques du secteur forestier disposent d'un argumentaire pour sensibiliser les acteurs des autres secteurs	a) Appuyer l'organisation de l'atelier sur la gouvernance et l'organisation des territoires forestiers b) Recenser les projets liés à l'utilisation des territoires forestiers dans la sous-région c) Faire un diagnostic de l'existant concernant les politiques d'aménagement et d'affectation des territoires forestiers d) Elaborer une cartographie explorative de l'utilisation des territoires forestiers dans la sous-région e) Développer des orientations à l'attention des décideurs politiques du secteur forestier de la sous-région par rapport à l'aménagement des territoires forestiers	2013 2013 2013 2013 2013-2014	45,5 M	Pm	GIZ
4.2 Coordination de la mise en œuvre des	4.2.1 De nouvelles Aires Protégées	4.2.1.1 Au moins un Accord de coopération pour la création d'une	a) Appuyer la création de nouvelles aires protégées transfrontalières (Campo Man et Rio Campo, etc.)	2013-2014	60 M	30 M	GIZ

COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS

Résultat IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (FCFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
programmes de travail et actions concertées sur la conservation de la biodiversité	Transfrontalières sont créées et la gouvernance des APT existantes est améliorée	APT est signé 4.2.1.2 La COMIFAC contribue à l'élaboration d'un accord cadre pour la gestion des aires protégées transfrontalières	b) Accompagner les processus de gestion des aires protégées transfrontalières	2013-2014			
			c) Elaborer un cadre formel pour la gestion des APT en collaboration avec le RAPAC	2013			
	4.2.2 Les acteurs du secteur forêts et environnement tirent les leçons des expériences de gestion et de financement des APT	4.2.2.1 Le bilan des initiatives de gestion et de financement des APT est connu et vulgarisé	a) Identifier et vulgariser les bonnes pratiques de gestion et financement des APT	2013-2014	5 M	Pm	JICA PACEBCo/BA D/CEEAC
4.3 Appui au processus de réforme des institutions sous-régionales partenaires	4.3.1 Les institutions sous-régionales partenaires remplissent leur mandat convenablement	4.3.2.1 Un chronogramme des missions du SE COMIFAC auprès des pays assurant la présidence en exercice de ces institutions est élaboré et mis en œuvre	a) Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel des institutions partenaires (OAB, ADIE, OCFSa)	2013-2014	5 M	5 M	PACEBCo/BA D/CEEAC GIZ
	4.3.2 Le SE COMIFAC saisit les instances compétentes des Institutions sous-régionales partenaires pour l'adoption de leurs plans de réforme	4.3.2.2 Le plan de réforme d'au moins une institution sous-régionale partenaire est élaboré et mis en œuvre	b) Accompagner le processus d'élaboration des plans de réforme des institutions sous-régionales partenaires	2013-2014			
4.4 Coordination de la mise en	4.4.1 Une synergie	4.4.1.1 Les actions des projets et	a) Contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du PTBA du PACEBCo	2013-2014	150 M	135 M	IIASA/BMUB M/FEM

COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS

Résultat IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (FCFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
œuvre des projets et programmes sous-régionaux	entre les projets et programmes coordonnés par le SE COMIFAC est établie	programmes ⁵ sous-régionaux coordonnées par le SE COMIFAC sont intégrées dans le PTA et suivies	b) Suivre la mise en œuvre du projet TRIDOM	2013-2014			GIZ PACEBCo/BA D/CEEAC TRIDOM FAO WRI/PNUE/FE M
			c) coordonner la mise en œuvre du projet régional REDD+	2013-2014			
			d) Elaborer et coordonner la mise en œuvre du projet sur le test du référentiel de procédures et règles pour le suivi du bois en transit	2013-2014			
			e) Suivre la mise en œuvre le PASR-LCD	2013-2014			
			f) Suivre la mise en œuvre du Projet sous-régional MRV	2013-2014			
			g) Superviser la mise en œuvre du projet sous-régional PFNL	2013-2014			
			h) Superviser la mise en œuvre du projet Promotion de la certification forestière	2013-2014			
			i) Superviser la mise en œuvre du projet viande de brousse	2013-2014			
			j) Superviser la mise en œuvre du projet de gestion durable des forêts de production	2013-2014			
			k) Appuyer la mise en œuvre du projet Centre d'évaluation des politiques REDD+	2013-2014			

⁵ PACEBCo, projet TRIDOM, projet viande de brousse, projet sur le suivi du bois APV en transit, programme PASR-LCD, Programme régional du MRV, projets PFNL, projet Certification, projet régional de renforcement des capacités REDD+

COMPOSANTE IV : COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE ET PARTENARIATS

Résultat IV : L'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence est assurée

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (FCFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
			l) Coordonner la mise en œuvre du PAPECALF	2013-2014			
			m) Superviser la mise en œuvre des projets RIFFEAC/OIBT/JICA	2013-2014			
4.5 Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale	4.5.1 La collaboration entre la COMIFAC et les partenaires est renforcée	4.5.1.1 Le répertoire des partenaires potentiels de la COMIFAC est finalisé	a) Finaliser le répertoire des partenaires techniques et financiers de la COMIFAC	2013	Pm	Pm	GIZ
		4.5.1.2 Au moins trois conventions de partenariats sont établies et mises en œuvre	a) Etablir et formaliser la coopération avec RAFM, CITES, CARPE, etc.	2013-2014			
		4.5.1.3 Les conventions de partenariats signées sont évaluées	b) Préparer/réviser et signer les accords de collaboration avec les institutions sous-régionales : OAB, ADIE, OCFSA, CEMAC, CICOS, etc. et suivre leur mise en œuvre	2013-2014			
4.6 Appui à l'intégration des aspects genre dans les actions de conservation	4.6.1 Les aspects genre sont pris en compte dans le Plan de Convergence	4.6.1.1 Une stratégie sous-régionale sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du Plan de Convergence est élaborée	a) Organiser au moins deux réunions du comité ad hoc Genre	2013-2014	25M	42 M	GIZ
			b) Elaborer et faire valider la stratégie sur l'intégration du genre dans les programmes de conservation	2013-2014			
Total Composante 4					452.5 M	332 M	784,5 M

COMPOSANTE V : REUNIONS STATUTAIRES DE LA COMIFAC

Résultat V : Les instances statutaires prennent des décisions et veillent à leur mise en œuvre effective

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget (F CFA)		Partenaires/ Source de financement
					2013	2014	
5.1 Organisation des sessions du Conseil des Ministres (CM) de la COMIFAC	5.1.1 Le Conseil des Ministres donne des orientations sur la mise en œuvre des politiques en matière de gestion durable des forêts	5.1.1.1 Au moins deux Conseils des Ministres de la COMIFAC sont organisés	a) Assurer l'organisation technique et logistique de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres	2013-2014	30 M	30 M	COMIFAC CEEAC Partenaires (à identifier)
		5.1.1.2 Les Ministres de la COMIFAC adoptent une position commune relative aux négociations climat et/ou biodiversité	b) Assurer l'organisation technique et logistique de la session ordinaire du CM	2014			
5.2 Organisation du 3 ^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement	5.2.1 Le Sommet des Chefs d'Etat donne des orientations pour la mise en œuvre des engagements pris dans le Traité	5.2.1.1 Le 3 ^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est tenu 5.2.1.2 Les résolutions issues de ce Sommet sont disponibles et diffusées	a) Effectuer des missions préparatoires dans le pays hôte	2013-2014	Pm	Pm	COMIFAC CEEAC Partenaires (à identifier)
			b) Mobiliser les financements pour l'organisation du Sommet	2013-2014			
			c) Organiser les réunions du Comité technique d'organisation et coordonner ses travaux	2013-2014			
			d) Finaliser le thème central avec le pays hôte	2013-2014			
			e) Elaborer et diffuser les documents techniques à toutes les parties prenantes	2013-2014			

			f) Elaborer une stratégie de communication pour le Sommet et assurer sa mise en œuvre	2013-2014			
			g) Assurer l'organisation technique et logistique du Sommet	2013-2014			
5.3 Mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres et du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement	5.3.1 L'application des décisions du CM et du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement est assurée par la COMIFAC et ses pays membres	5.3.1.1 Un plan d'action de mise en œuvre des décisions du CM est élaboré, mis en œuvre et suivi par le SE COMIFAC	a) Actualiser régulièrement un tableau récapitulatif des recommandations des Sessions du Conseil des Ministres (CM) et Sommet des Chefs d'Etat et les diffuser auprès des Etats	2013-2014	Pm	Pm	GIZ
		5.3.1.2 Un plan d'action de mise en œuvre des résolutions du Sommet des Chefs d'Etat élaboré, mis en œuvre par le Président COMIFAC et suivi par le SE COMIFAC et les pays	b) Mettre en œuvre le plan d'actions de mise en œuvre des recommandations du CM et du sommet des Chefs d'Etat	2013-2014			
Total Composante 5					30 M	30 M	60 M

COMPOSANTE VI : COORDINATION ET GESTION DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

Résultat VI a : La Coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC est assurée

Résultat VI b : La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est effective

Axes d'intervention	Résultats	Indicateurs de résultats	Actions à mener	Période d'exécution	Budget		Partenaires/ Sources de financement
					2013	2014	
6.1 Audit financier et comptable	6.1.1 La gestion comptable et financière de la COMIFAC est performante	6.1.1.1 L'audit financier et comptable est réalisé selon les normes internationales 6.1.1.2 Au moins 80% des recommandations prioritaires/clés sont mises en œuvre	a) Recruter un cabinet d'audit par appel d'offres	2013-2014	10 M	10 M	COMIFAC
			b) Elaborer les rapports d'audit financier et comptable 2013 et 2014	2013-2014			
			c) Présenter les rapports d'audit financier et comptable 2013 et 2014 au CM pour approbation	2013-2014			
			d) Mettre en œuvre les recommandations prioritaires/clés des rapports d'audit	2013-2014			
6.2 Renforcement des capacités opérationnelles du Secrétariat Exécutif (amélioration des conditions de travail)	6.2.1 Le SE COMIFAC dispose des ressources humaines, techniques, financières, matérielles et d'un cadre de travail adéquat permettant de remplir son mandat	6.2.1.1 Le SE COMIFAC élabore un plan de développement des capacités de son personnel et le met en œuvre 6.2.1.2 Au moins 80% des pays versent leur contribution à la COMIFAC annuellement 6.2.1.3 Le taux de réalisation des activités du PTA augmente d'au moins 20%. 6.2.1.4 Un système d'évaluation et d'appréciation du personnel du SE COMIFAC est mis en place et fonctionnel	a) Elaborer et mettre en œuvre le plan de carrière et de renforcement des capacités pour le personnel du SE COMIFAC	2013	Pm	Pm	PACEBCo/BAD/CEEAC GIZ
			b) Faire le lobbying en vue d'accélérer l'aménagement des nouveaux locaux pour le siège de la COMIFAC	2013-2014			
			c) Mettre en œuvre les activités 2013 et 2014 du plan quadriennal de renforcement des capacités en législation, communication, changements climatiques, Suivi-évaluation	2013-2014			
			d) Mobiliser des financements pour le recrutement de consultants (Climat, etc.)	2013-2014			
			e) Evaluer annuellement les	2013-			

			performances du personnel du SE COMIFAC	2014			
	6.2.2 Les recommandations de l'audit organisationnel et institutionnel du SE COMIFAC sont mises en œuvre	6.2.2.1 Une collaboration accrue entre le SE COMIFAC et les institutions régionales permet de renforcer la gouvernance en matière forestière et environnementale dans la sous-région 6.2.2.2 Le statut de la COMIFAC comme institution spécialisée de la CEEAC est clarifié	a) Formaliser le cadre de collaboration CEEAC-COMIFAC	2013-2014	Pm	Pm	GIZ PACEBCo/BAD/ CEEAC
6.3 Acquisition des équipements et infrastructures	6.3.1 Le fonctionnement et l'investissement du SE COMIFAC sont efficaces	6.3.1.1 Le SE COMIFAC est doté des équipements et des infrastructures adéquates	a) Acquérir des équipements et infrastructures pour le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	2013-2014	98 M	60 M	PACEBCo/BAD/ CEEAC
	6.3.2 Les locaux abritant le nouveau siège de la COMIFAC sont disponibles et fonctionnels	6.3.2.1 Les nouveaux locaux du SE COMIFAC sont dotés des fournitures et des équipements de formation 6.3.2.2 Le SE COMIFAC est doté d'une bibliothèque et d'un centre de documentation équipé	a) Acquérir les fournitures et les équipements de formation pour les nouveaux locaux du SE COMIFAC b) Equiper la bibliothèque et le centre de documentation	2013-2014 2013-2014	177 M	Pm	MSP/BM
6.4 Fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	6.4.1 Le SE COMIFAC se dote des moyens de locomotion (véhicules), des biens et services consommés	6.4.1.1 Au moins un véhicule est acquis par le SE COMIFAC 6.4.1.2 La maintenance des véhicules est assurée 6.4.1.3 Le matériel bureautique et les équipements informatiques sont acquis	a) Acquérir au moins un véhicule pour le SE COMIFAC	2013-2014	64,8 M	61 M	COMIFAC Projet REDD/BM MSP/BM
			b) Assurer la maintenance des véhicules du SE COMIFAC	2013-2014			
			c) Acquérir biens et services consommés	2013-2014			

	6.4.2 Les salaires du personnel du SE COMIFAC sont assurés	6.4.2.1 100% des salaires dus au personnel sont versés chaque mois	a) Assurer le paiement des salaires du personnel	2013-2014	280,5 M	280,5 M	COMIFAC
			b) Assurer le paiement des traitements directs et solde de tout compte	2013-2014			
	6.4.3 Le SECOMIFAC assure le financement de la tenue des réunions statutaires de la COMIFAC	6.4.3.1 Les Dépenses institutionnelles sont effectuées	a) Contribuer au financement des réunions du Conseil des Ministres	2013-2014			COMIFAC
6.5 Intégration des nouveaux pays membres - Sensibilisation auprès des pays membres de la COMIFAC	6.5.1 Les pays membres sont sensibilisés sur les contributions égalitaires et le mécanisme de financement sécurisé	1.4.2.2 Le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe ratifient le traité COMIFAC 6.5.1.1 Les contributions des pays augmentent au moins de 50%	a) Mener des missions de contact, d'information et de sensibilisation auprès des pays et des CNC	2013-2014	10 M	10 M	COMIFAC
			b) Poursuivre les efforts de plaidoyer et de sensibilisation en matière en MFS	2013-2014			
Total Composante 6					640,3 M	421,5 M	1 061,8 M
TOTAL GENERAL					1 826,3 M		

IV- ESTIMATION DES MOYENS FINANCIERS A METTRE EN ŒUVRE

N°	Composantes	Estimation coûts (millions de FCFA)		
		2013	2014	Total
1	Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence	155,5	35	190,5
2	Communication, concertation et renforcement capacités	383	323	706
3	Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC	165	115	280
4	Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats	452,5	332	784,5
5	Réunions statutaires de la COMIFAC	30	30	60
6	Coordination et gestion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	640,3	421,5	1 061,8
TOTAL		1 826,3	1 256,5	3 382,8

V- Sources potentielles de financement

N° ordre	Institutions/partenaires	Montant (millions Fcfa)
1	COMIFAC (contributions égalitaires)	
2	CEEAC	
3	BAD/CEEAC (PACEBCO)	
4	MSP-GEF/Banque Mondiale	
5	GIZ (projet appui COMIFAC)	
6	JICA (coopération japonaise)	